

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 MARS 2019

L'an deux mil dix-neuf, le mardi cinq mars à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de PONTAUBAULT, dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Michel PERROUAULT, Maire.

Etaient présents : MM. Michel PERROUAULT, Monique LAURENT, Gérard GAUTIER, Jean-Michel BARON, Delphine GONFROY, Thierry GOUIN, Stanislas KOPEC, Delphine LEVALLOIS, Josette MONDIN.

Etait absent : MM. Jean-François LOZEL (excusé).

Mme Monique LAURENT a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Date convocation : 14/02/2019

Date affichage : 06/03/2019

Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel – Normandie - Compétence « gendarmerie » (Délibération n° 2019-03-05-01)

Le Conseil Municipal ;

Vu l'article L. 5211-17 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral du 21 décembre 2018 modifiant les statuts de la communauté d'agglomération ;

Vu la délibération n° 2019/01/31 - 3 du conseil communautaire du 31 janvier 2019 décidant de modifier la compétence « Gendarmerie » et la note de présentation ;

Vu le courrier du président de la communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel - Normandie notifié par courrier électronique le 12 février 2019 ;

Après en avoir délibéré, unanime, émet un avis favorable à la modification de compétence décidée par le conseil communautaire.

Subventions 2019 (Délibération n° 2019-03-05-02)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- d'allouer les subventions suivantes pour l'année 2019 : Entente de la Baie (450 €), Club de l'Amitié (200 €), Société de Chasse de Pontaubault (50 €), Pontaubault-Loisirs (550 €), Tema 2 G (50 €), A.P.E. de la Baie (350 €), Coopérative Scolaire du RPI de la Baie (200 €), APAEIA (80 €), Comité Départemental Ligue contre le cancer (80 €), Centre Régional d'Hématologie (50 €), Comice Agricole (45€), Association Régionale Donneurs de Sang (50 €), ACARPA (80 €), Fonds solidarité pour le logement (87,00 €), Fonds départemental aides aux jeunes en difficulté (104,42 €).

Abattage d'arbres sur la grève (Délibération n° 2019-03-05-03)

Vu la consultation lancée (Procédure adaptée) pour les travaux de démontage/débitage de huit frênes et broyages des rémanents « rue de la Grève »,

Vu l'analyse des offres,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- ☞ d'approuver la consultation (Procédure adaptée) telle qu'elle a été réalisée.
- ☞ de retenir l'offre de la Société SERPE d'un montant de 4 180,00 € HT.
- ☞ d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché à intervenir et à prendre toutes décisions relatives à l'exécution des marchés.

Don à la commune (Délibération n° 2019-03-05-04)

Monsieur le Maire fait part du souhait de Mr Jean-Marie GUILLEMET, domicilié sis « 160 route des 4 Vents » à PONTAUBAULT, de donner un véhicule Mercedes 200 D (immatriculé 7708 RH 50) en l'état à la Commune de PONTAUBAULT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 4 voix « pour, 3 voix « contre », 2 abstentions, décide :

- d'accepter le don de Mr Jean-Marie GUILLEMET du véhicule Mercedes 200 D immatriculé 7708 RH 50.
- d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires pour l'obtention d'une carte grise.

La Poste- refus de location d'une salle (Délibération n° 2019-03-05-05)

Monsieur le Maire indique au conseil que la Poste souhaiterait avoir un local le midi pour le temps de pose des facteurs.

Après en avoir délibéré, par 6 voix « contre », 1 voix « pour » et 2 abstentions, le Conseil Municipal décide de ne pas donner de suite à la requête de la Poste.

Location logement (Délibération n° 2019-03-05-06)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- de fixer le loyer mensuel du logement vacant situé « 3 rue Germaine Ruault » à 430,46 € et de fixer le montant de la caution à un mois de loyer.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le bail avec les locataires qui seront choisis.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.